

TROUSSEAU DE L'APPRENANT:

Pour tous les apprenants: 1 cadenas à clé pour le casier de la salle de classe.

ÉQUIPEMENT SPORTIF pour toutes filières :

- Tenue de SPORT
- Chaussures de basket ou de tennis.
- 1 cadenas à clé pour le casier du vestiaire.

ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES SELON LES ACTIVITÉS PRATIQUES :

*** Secondes PAAH/Premières CGEH/Terninales CGEH**

Équitation et option : Activités autour du cheval (Seconde PAAH) :

- Tenue d'équitation
- Protège-dos obligatoire qui porte une de ces normes (CE EN 13158 ou BETA Niveau 3 - norme anglaise étiquette violette), tout autre protège-dos est interdit.
- Gants (identifiables:inscrire son nom).
- Chaussures d'équitation de sécurité et une paire de bottes de pluie.
- Bombe ou casque aux normes de sécurité européenne (identifiable).
- Cravache.
- Licol.
- Longe.

Atelier Agro-Equipement:

- Bleu de travail identifiable (combinaison ou pantalon et veste).
- Chaussures de sécurité.

*** Secondes NJPF/Premières AP/Terninales AP**

- Vêtement de pluie identifiable (inscrire son nom sur l'imperméable).
- Bleu de travail identifiable (combinaison ou pantalon et veste).
- Chaussures de sécurité ou bottes de sécurité.
- Gants de travail (y inscrire son nom).

*** Secondes GT/Premières et Terninales STAV**

- Une paire de bottes et un coupe-vent imperméable.

*** BTS ACSE 1ère et 2ème Année**

- Une paire de bottes et un coupe-vent imperméable.